

Nom : LEMANT

Prénom : Isabelle

Administration d'origine

Education nationale

Académie de Versailles

N° atelier : 1

Université Pierre et Marie Curie

Diplôme Universitaire

« Adolescents difficiles approche psychopathologique et éducative »

**Assistante sociale scolaire, parents, partenaires :
et si on tricotait ensemble avec l'adolescent difficile ?**

Année universitaire 2009-2010

Directeur du DU et Président du jury : Professeur Philippe Jeammet

SOMMAIRE

Introduction	4
I. Le service social en faveur des élèves : des missions qui évoluent	6
1. Une priorité constante : l'accompagnement des élèves en difficulté et le travail avec les familles	
2. Une identité professionnelle toujours questionnée	
3. Clarifier la conception de l'aide pour travailler en équipe	
4. L'assistante sociale dans un établissement scolaire : une position d'interface entre l'école, la famille et les partenaires	
II. Adolescents difficiles au lycée	12
1. Définition	
2. L'exemple d'A.	
2.1. Présentation de la situation	
2.2. Comprendre ce qui se joue	
2.3. Dans la pratique, aller plus loin	
2.4. Le travail partenarial	
3. L'importance de l'école	
III. De l'école, accompagner les parents d'adolescents difficiles	18
1. Un contexte général peu porteur pour éduquer	
2. Construire un véritable partenariat éducatif école-famille	
2.1. Que les adultes soient adultes	
2.2. Exigence et confiance	
2.3. Réfléchir à la sanction éducative participe à la mise en place d'un cadre cohérent	
2.4. Construire avec la famille	
2.5. Particularité avec les familles les plus éloignées des institutions	
IV. Co-éducation école-famille pour prévenir l'absentéisme, le décrochage scolaire et la violence : un projet sur le quartier du Val Fourré à Mantes-la-Jolie	23
1. Un contexte favorable	
2. Postulats de départ	
3. Rencontre des acteurs de terrain	
3.1. Les Inspecteurs de l'Education Nationale Mantes 1 et Mantes 2	

- 3.2. La réussite éducative
- 3.3. Médecin scolaire
- 3.4. L'association Information Prévention Toxicomanie
- 3.5. Le REAPPY

4. Elaborer un diagnostic

- 4.1. Au sein de l'Education nationale
- 4.2. Avec le Conseil Général

Conclusion	30
Bibliographie	32
Remerciements	33

Introduction

L'accompagnement des parents est la préoccupation qui m'a fait entrer dans la profession d'assistante sociale. En effet, dans les années 80, membre d'une association loi 1901, créée dans le cadre des opérations « prévention été », j'ai été amenée à animer puis encadrer des centres de vacances pour des enfants de deux quartiers de la banlieue d'Avesnes et de Denain (Nord). Le projet de cette association était de permettre à ces enfants de partir en vacances, à quelques kilomètres de chez eux avec leurs copains, leurs frères et sœurs en camp autonome (une vingtaine d'enfants pour chaque structure) en utilisant de manière positive la dynamique des bandes. Le coût modeste de ce type de vacances leur permettait ensuite de reproduire seuls cette expérience.

Dans la relation avec les enfants, j'ai tout de suite été confrontée à des fonctionnements voire des logiques très différents de ce que je connaissais. Leur mode de communication était fréquemment basé sur la violence (verbale et physique). Souvent livrés à eux-mêmes, ils étaient en grande demande d'affection et cherchaient constamment à dépasser les limites que les adultes leur posaient.

D'année en année, je m'attachais à ces enfants, j'admirais leur débrouillardise, leur vivacité d'esprit alors que la plupart étaient en échec scolaire et bon nombre suivis par le Juge des enfants. Je découvrais la "cité", un monde qu'ils ne voulaient pas quitter. J'observais que plus je m'imprégnais de leur logique, plus mes propositions d'animation répondaient à leurs attentes et à leurs besoins.

Je m'étonnais du peu d'intérêt que manifestaient certains parents, accablés par leurs conditions de vie, à l'égard de leurs enfants.

J'ai donc souhaité devenir assistante sociale pour travailler auprès des familles et notamment soutenir les parents dans leur rôle éducatif, dans un souci de prévention.

En écrivant ce mémoire, je prends conscience que, 27 ans plus tard, je suis toujours dans cette même préoccupation qui marque encore fortement aujourd'hui mon identité professionnelle.

J'ai travaillé 15 ans au Conseil général, en polyvalence de secteur, toujours sur les quartiers sensibles. Tenter de comprendre les demandes des familles rencontrées, leurs priorités, leurs forces et leurs limites m'a beaucoup apportée. Bien souvent, les parents d'enfants en difficulté

sont pointés du doigt, mis sur la sellette. Dans ces conditions, construire une relation basée sur la confiance ne va pas de soi et prend du temps.

En 2004, j'intègre le service social en faveur des élèves de l'Education Nationale en lycée professionnel sur le Mantois. Les élèves que je rencontre sont souvent en situation d'échec scolaire, de mal-être, absentéistes, en difficultés familiales. Au fil des années, j'ai pu acquérir l'intime conviction qu'ils ont avant tout besoin de rencontrer des adultes responsables, rigoureux, qui travaillent en équipe pour les faire avancer au maximum de leurs potentialités. Cependant, travailler ensemble autour d'un élève ne va pas de soi. Si beaucoup d'adultes déploient individuellement beaucoup d'énergie, le travail reste à mon sens toujours très cloisonné et peu efficace. De plus, le travail avec les parents reste à construire, peut-être avec audace pour sortir des habitudes de « convocations » et inventer des formes d'« associations »

Participer à la formation « Adolescents difficiles, approche psychopathologique et éducative » aura été pour moi une mise en marche intellectuelle, grâce aux apports théoriques et à la rencontre de professionnels de différentes institutions, pour questionner ma pratique professionnelle, la réajuster et la faire évoluer. Ce mémoire parlera de ces réajustements.

Mon « angle d'attaque » visera cette préoccupation constante : comment l'assistante sociale scolaire peut-elle participer à la construction d'une relation équilibrée entre le jeune, sa famille et l'école et que peut-on envisager pour vivre une coéducation école-parents. J'avancerai quelques pistes de travail en cours d'élaboration pour construire avec d'autres partenaires un projet sur le quartier du Val Fourré à Mantes-la-Jolie en 2011.

Dans une première partie, je réajusterai mon positionnement professionnel autour de priorités que je définirai. Je parlerai, dans une deuxième partie, d'un exemple d'adolescent difficile rencontré cette année au lycée et analyserai, avec les apports de la psychopathologie, l'accompagnement mis en place. Ensuite, dans une troisième partie, je réfléchirai sur l'état d'esprit nécessaire pour accompagner des parents d'adolescents difficiles à l'école et tenterai de comprendre les réticences des parents. Enfin, dans une dernière partie, j'envisagerai des perspectives de travail pour participer à la mise en place d'un projet pour favoriser le lien école-famille sur un quartier sensible des Yvelines.

I. Le service social en faveur des élèves : des missions qui évoluent

1. Une priorité constante : l'accompagnement des élèves en difficulté et le travail avec les familles

La démarche de formation suppose toujours, en premier lieu de revisiter et questionner son travail. Reprendre brièvement les textes qui régissent mon cadre de travail est donc la toute première étape de cette réflexion.

L'activité des assistants de service social en faveur des élèves s'inscrit dans le cadre de textes législatifs, réglementaires ou institutionnels qui font évoluer les missions et le fonctionnement du service social de l'Education Nationale définis par la circulaire du 11 septembre 1991. Le rôle de l'assistante sociale est de repérer et suivre les élèves qui rencontrent des difficultés spécifiques. Assurer l'égalité des chances de réussite scolaire nécessite un accompagnement spécifique. Le service social en faveur des élèves est un acteur essentiel dans ce domaine. Il est un élément facilitateur de dialogue entre l'école et les familles et il impulse des actions de soutien à la parentalité, individuelles et collectives.

La loi « Orientation et programme pour l'avenir de l'Ecole »¹ qui a pour objectifs la réussite de tous les élèves, une meilleure garantie de l'égalité des chances ainsi que la facilitation de l'insertion professionnelle des jeunes et de l'emploi s'ajoute à la LOLF² pour renforcer les missions de ce service autour de la prévention de l'absentéisme, du décrochage scolaire et de la protection de l'enfant en danger ou susceptible de l'être.

Pour la rentrée 2010-2011, la circulaire du Ministère de l'Education Nationale insiste sur la place des parents :

« Les parents sont les premiers éducateurs de leurs enfants. Ils sont donc, dans leur relation avec l'Ecole, dans une situation de partenariat et de responsabilité. L'Education Nationale doit favoriser la forte participation des parents aux élections de parents d'élèves, gage d'une implication tout au long de l'année. (...) les opérations permettant d'impliquer les parents dans les enjeux de l'éducation et de l'accompagnement de leurs enfants (...) sont développées ».

L'accompagnement des élèves en difficulté et le travail avec les familles est le rôle essentiel de l'assistante sociale en milieu scolaire.

¹Loi n° 2005-380 d' du 23 avril 2005

²Loi organique relative aux lois des Finances de l'Etat (LOLF) de 2010

2. Une identité professionnelle toujours questionnée

Dans un établissement scolaire, l'assistante sociale est toujours amenée à expliquer voire justifier ses interventions. Le champ du social est très flou pour l'ensemble des acteurs, fait l'objet de beaucoup de fantasmes, de peur. Il est donc nécessaire d'être au clair avec son identité professionnelle et réfléchir à la légitimité des interventions.

Lors de la formation qui rassemble des professionnels de formations et d'institutions différentes, j'ai été frappée par l'ambiance générale : un consensus se dégage, qui met l'adolescent difficile au centre des préoccupations, qui permet de réfléchir et construire ensemble, ce qui participe déjà au ressourcement.

Pourtant, dès la deuxième session, lors de la présentation des dispositifs relais, les réactions de la salle m'indisposent. Je me positionne probablement comme « personnel de l'Education Nationale » et je me sens attaquée par ces critiques gratuites. Je prends alors conscience que je suis au cœur d'un jeu de « forces sociales » dont parle R. SAINSAULIEU³. Pour lui, « *le concept d'identité recouvre ce champ des rapports humains où le sujet s'efforce d'opérer une synthèse entre les forces internes et les forces externes de son action, entre ce qu'il est pour lui et ce qu'il est pour les autres. S'il y a identité personnelle, c'est qu'il y a reconnaissance par les autres, mais celle-ci n'est pas obligatoirement accordée, elle s'inscrit elle-même dans un jeu de forces sociales* ». Cette réflexion m'amène à prendre conscience de ce que je ressens comme un rapport de force entre mon analyse de la situation et celle des autres. En fait, ces réactions questionnent mon identité professionnelle. Pour G. MAGLAIVE⁴, l'identité professionnelle est enracinée dans l'action quotidienne, elle s'alimente des diverses expériences de la vie professionnelle et privée, c'est une intériorisation active permettant une redéfinition des relations entre formes sociales et prédispositions individuelles. Je me rends compte que je dois dépasser mes propres émotions pour éviter de fermer le débat et la rencontre.

³ SAINSAULIEU.R, 1988, *L'identité au travail*, Paris, Presses de la fondation nationale des sciences politiques.

⁴ MAGLAIVE.G, *Enseigner à des adultes*, Collection Péd

Lors des conférences, de nombreux intervenants m'ont touchée par leur engagement personnel. Pour P. JEAMMET « *au-delà de la formation, ce qui compte c'est la personne, on est en partie responsable de la façon dont on utilise les outils* ». Chaque professionnel est avant tout une personne qui avance avec ses valeurs. Les adolescents difficiles ont besoin de rencontrer des adultes qui en témoignent pour s'y confronter et construire ensuite leurs propres repères. Cette harmonie ressentie entre le personnel et le professionnel et l'épanouissement qui s'en dégage, renvoie une énergie communicative qui ressource et qui répond à cette exigence formulée : « *nous avons un devoir d'optimisme pour les adolescents* »

Dépasser les émotions qui se jouent dans la relation, permet de s'approcher le plus près possible de la logique de pensée de toute personne rencontrée. Préambule indispensable pour être en relation d'aide avec les élèves et pour pouvoir travailler en équipe.

3. Clarifier la conception de l'aide pour travailler en équipe

L'aide est une mise à disposition d'une compétence technique neutre, capable de recul. La notion d'aide suppose de prendre en compte la singularité de chaque histoire pour comprendre les difficultés de l'élève tout en vivant le moment présent et en ayant sur les choses un regard toujours neuf. Cela veut dire croire en une dynamique possible. La relation d'aide suppose du temps.

L'intervention de Dina JOUBREL, psychiatre, chef de service d'un service d'accueil le « SPAO » à Rennes m'a particulièrement intéressée. Ce service qui se situe « à mi-chemin de l'hospitalisation et de l'ambulatoire » a mis en place pour le patient un « rituel d'accueil » Dans l'équipe pluridisciplinaire, chacun a son rôle mais rien n'est figé, chacun est avant tout une personne qui rencontre « *l'accueil de l'autre dans son entièreté* ».

Après l'accueil, vient le temps de l'exploration (établir le lien avec le patient, explorer sa crise actuelle repérer ses compétences « *explorer, questionner, écouter, se laisser enseigner par l'autre, se laisser surprendre aussi, accepter " le non savoir " préalable à toute rencontre* ». Vient ensuite le temps de comprendre (fonctionnement habituel du patient, antécédents psychiatriques, prises en charge antérieures, évaluation de ses capacités, de son histoire...) puis le temps de conclure « *c'est dans la sécurité d'être ensemble que l'enfant peut justement se soigner* » Enfin, l'infirmier prend contact, en accord avec le patient, avec son médecin, sa famille pour favoriser le lien social.

Il serait intéressant de pouvoir transposer cette clinique de l'inattendu dans un établissement scolaire ou tout au moins viser une qualité d'accueil, de réflexion et de construction avec l'élève et avec sa famille. Accueillir la personne debout, c'est tout simplement ne pas la réduire à l'acte qu'elle a posé et la recevoir dans toute sa dignité. Avec les adolescents difficiles particulièrement, il s'agit de leur donner la possibilité, en les regardant comme si c'était la première fois, d'inventer d'autres chemins possibles que la violence et le passage à l'acte.

L'attention que porte chaque membre de l'équipe à ce que vit son collègue me paraît très intéressante également. Face à des adolescents difficiles, l'épuisement peut vite surprendre, sans que l'on en ait conscience. Pour pouvoir rester cohérent, complètement disponible à l'écoute et l'accompagnement, il est très important de repérer ses fatigues voire ses limites. Travailler sous le « contrôle » de ses collègues et pouvoir en parler simplement suppose la confiance, ce qui est indispensable pour s'occuper d'adolescents difficiles.

Je me suis rendue compte qu'avec l'infirmière du lycée, cette relation était établie. Lorsque je rencontre un adolescent, en situation de mal-être, de rupture, je sais que plusieurs adultes de l'établissement l'ont déjà rencontré et qu'il faut inventer autre chose, capter la moindre demande, chercher le levier qui pourra le faire avancer, se retenir de phrases toutes faites, se taire parfois. Tout cela demande de l'énergie. Bien souvent après ce type d'entretien, j'éprouve le besoin d'en dire quelques mots à l'infirmière qui est très attentive à ce que j'ai pu ressentir et cela me ressource. Aussi, cette année, j'ai été plus attentive aux émotions ressenties au sein des relations avec mes collègues de travail (infirmière, conseillères principales d'éducation, professeurs, assistant d'éducation, proviseur). P. JEAMMET « *il faut repérer pour ne pas enfermer* ».

Avoir retravaillé ma légitimité me permet de communiquer davantage avec les professeurs sur mon travail. Comme le souligne Martine CARN, conseillère technique du service social du Ministère de l'Éducation Nationale⁵ « *modifiant son habitus le travailleur social est amené à sortir de sa réserve, de sa neutralité, de l'huis clos de la relation duelle. Il s'agit en effet d'explicitier ses missions, sa manière de faire, les limites et la portée de son intervention, de rendre publique et évaluable son action, de rendre compréhensible la situation de l'élève, afin*

⁵ Martine CARN *Evolution de la question sociale à l'école et incidences sur les pratiques professionnelles des assistants sociaux scolaires*, note

que l'enseignant décentre son regard, prenne en compte l'individualité de l'élève, sans pour autant abaisser le niveau de ses exigences ».

Travailler ensemble suppose bien évidemment le non-jugement, le respect de la vie privée et l'obligation du secret professionnel. Tout n'est pas secret, il convient de repérer ce qui est de l'ordre de l'intime, de la vie privée qui est à préserver pour qu'une relation de confiance puisse s'établir.

4. L'assistante sociale dans un établissement scolaire : une position d'interface entre l'école, la famille et les partenaires

« L'assistante sociale scolaire occupe une position spécifique : assistante " sociale ", elle est spécialisée dans le " scolaire ", et dans l'institution " scolaire ", elle est assistante " sociale ", interface entre l'interne et l'externe, l'école et les parents, l'école et le quartier, parfois l'enfant et les parents... »⁶

Face à des situations complexes d'élèves et de leur famille, j'ai souvent eu l'impression d'être en décalage avec la plupart des collègues du lycée et de me situer au milieu de la fracture sociale, face à l'incompréhension de deux mondes qui ne pouvaient ou ne voulaient se rencontrer. Cela me pesait.

La formation me permet de définir, dans mon cadre de travail, des priorités : les élèves absentéistes les plus jeunes et les parents des adolescents les plus en difficulté. En effet, j'ai observé que les élèves absentéistes (signalement de niveau 2 à l'inspection académique) sont des jeunes en situation de mal-être depuis plusieurs années et qu'un travail avec les parents s'impose. Ceux-ci sont souvent dépassés et ils ne savent plus comment faire pour que leur enfant se rende à l'école ou cesse les prises de risque et/ou les passages à l'acte. Les jeunes sont toujours en demande que le contact s'établisse avec leurs parents parce qu'ils ont envers eux une grande attente, même s'ils ne veulent pas se l'avouer.

Dans ma pratique professionnelle, la rencontre des parents est toujours un événement important pour l'accompagnement de l'élève en difficulté. M. MARCELLI. « *Quand des ados*

⁶ Martine CARN, préc. citée.

vont vraiment mal, le soutien à la famille est important. Croire qu'on peut aider un ado sans s'occuper de ses parents est d'une grande illusion. »

Construire cette relation prend du temps. Les parents sont eux aussi en souffrance, se sentent coupables et ont peur. Les accueillir, établir avec eux une relation d'adulte à adulte, les questionner sur leurs besoins et les aider à réfléchir pour trouver leurs propres solutions sont des éléments essentiels pour qu'un rapprochement s'établisse entre le jeune et sa famille et pour qu'il avance.

Dans cette position d'interface, le travail avec les partenaires est quotidien. Si j'avais jusqu'alors une connaissance de leurs missions, j'ai pu appréhender cette année leurs logiques d'intervention et ce qui peut freiner le travail en commun, ce qui me paraît capital. Tout d'abord, lors des conférences, les réactions de la salle me surprennent. Parfois, j'ai l'impression que je n'ai pas participé à la même conférence que certaines personnes. J'imagine combien cela peut générer de quiproquos lorsqu'on travaille autour d'une situation d'élève. Ensuite, lors des ateliers, la présentation des fonctions des professionnels et la richesse des échanges interinstitutionnels donnent de réelles perspectives d'une mise en place d'un travail cohérent autour de l'élève et de sa famille.

Reprendre ici mon cadre d'intervention professionnel (missions du service, identité, priorités) permet de clarifier mon positionnement professionnel et la légitimité de mon travail, étape indispensable pour travailler en équipe au sein du lycée et avec les familles et les partenaires. Pour ce travail, un état d'esprit particulier est nécessaire. Avant de développer ce point, je vais présenter la situation d'un adolescent difficile rencontré cette année au lycée.

II. Adolescents difficiles au lycée

1. Définition

La rencontre des professionnels de différentes institutions m'a fait prendre conscience qu'on ne parlait pas des mêmes « adolescents difficiles ». Entre un adolescent placé en foyer, auteur d'actes de violence répétés, incarcéré ou ayant des troubles psychiatriques et un adolescent encore scolarisé, il y a un fossé.

Je définirai l'adolescent difficile au lycée comme un jeune qui n'investit pas sa scolarité, n'a le goût à rien, est souvent absentéiste et sur lequel les adultes n'ont aucune prise pour l'aider à sortir de cette situation de « non-vie ». Il s'enferme dans des comportements de danger pour lui (scarification, consommation de substances diverses...) et/ou pour les autres (agressivité voire violence).

2. L'exemple d'A.

2.1. Présentation de la situation

A. est un élève de CAP vente âgé de 17 ans. Elève très absentéiste l'an dernier, il avait accepté de travailler un projet de réorientation avec le Centre d'Information et d'Orientation. Aucune démarche n'ayant été faite à la rentrée, il revient au lycée. Dès septembre, les professeurs s'inquiètent. A. tient des propos incohérents, il lit en classe une bible satanique, il se lève et sort de la classe en disant que « c'est à la demande de Satan ». Il fait peur. Par ailleurs il est très seul et triste. Il vit avec son père Monsieur S. et n'a plus de contact avec sa mère. Contacté à plusieurs reprises par l'infirmière et le médecin scolaire, Monsieur S. ne semble pas mesurer la gravité de la situation. Il accepte de venir au rendez-vous que je lui propose. Pendant l'entretien, lorsque je reprends les éléments d'inquiétude, A. tente de retourner le bureau, puis se jette sur le dos de sa chaise, ses yeux se révulsent, sa chaussure traverse la pièce. Il se jette sur son père qui le canalise en le maintenant par terre. Cette situation semble assez habituelle pour ce dernier qui attend que le calme revienne.

J'alerte la vie scolaire et l'infirmière. A. est transféré au service des urgences par les pompiers, après que l'infirmière et moi ayons expliqué en détail les éléments préoccupants concernant la santé psychologique d'A.

Je me dis que c'est l'occasion rêvée qu'il puisse rencontrer un professionnel de santé qui pourra évaluer sa situation même si au fond de moi, je ne suis pas très satisfaite de la manière dont les choses se sont passées.

Une heure plus tard, Monsieur S. m'appelle pour me dire qu'A. va bien, l'interne a écouté son cœur. Il est en pleine forme et peut venir au lycée.

Je contacte alors la pédopsychiatre du secteur pour lui expliquer les éléments d'inquiétude pour une évaluation technique. Elle le reçoit de suite et le met en arrêt pour une durée d'un mois.

2.2. Comprendre ce qui se joue

A. est un jeune qui déstabilise les professionnels et qui fait peur. Il s'isole, vit dans son monde, n'est plus en relation. C'est un jeune qui ne demande pas d'aide et fuit. Son mal-être se manifeste par des voix qu'il entend. Les différentes conférences sur la psychopathologie me donnent des clefs de compréhension : A., jeune en difficulté est confronté à des émotions qui le débordent. Pour P. JEAMMET, le cerveau des émotions est un cerveau proche de celui de l'animal. A ; est en insécurité, l'autre apparait pour lui comme une menace et il se met en situation de défense pour protéger sa vie. La peur et la solitude de ce jeune qui passe la majeure partie de son temps seul devant son écran d'ordinateur sont des sources pathogènes pour lui qu'il exprime en sortant du cadre « normal ». Cela fait peur et, de ce fait, tout le monde se rigidifie.

Pour A., recevoir des autres est un pouvoir donné aux autres sur lui, « *demander est humiliant parce que c'est montrer tout ce qui manque, ses faiblesses, ses creux avec la crainte d'être pénétré, et avec la sexualisation de l'adolescence on voit aisément tous les fantasmes que cela entraîne* »⁷.

A. s'est enfermé dans des comportements qu'il ne choisit pas, des comportements destructeurs dans 3 domaines ;

- Au niveau du corps : scarifications l'an dernier, troubles alimentaires et du sommeil
- Au niveau des compétences : il ne rentre pas dans les apprentissages
- Au niveau de la sociabilité : il s'isole, il n'a pas d'amis, mis à part son rat.

⁷ JEAMMET.P, 2008, *Pour nos enfants, soyons adultes*, Paris, Odile Jacob.

A. n'est pas dans la violence envers les autres mais envers lui-même. C'est ce que P. JEAMMET appelle le paradoxe humain : « *se détruire pour exister* ».

Les parents d'A. se sont séparés quand il était très jeune. A l'âge de 12 ans, suite à des conflits fréquents avec lui, sa mère, qui en avait la garde, a demandé à son père de le prendre chez lui du jour au lendemain. Nous avons pu voir avec le professeur HOUZEL, pédopsychiatre combien les ruptures brutales, non préparées, sans détour, sont à risque pour les adolescents. En effet, elles donnent un sentiment de discontinuité.

Les adolescents que nous rencontrons sont des grands blessés du narcissisme, ce sentiment que l'on a de la continuité de son existence, quelque chose qui se construit au fil des expériences et notamment des premières relations de l'enfant avec son environnement. Lorsque les expériences sont suffisamment bonnes, l'enfant peut avoir une image du monde positive et il peut oser s'y lancer. Si l'enfant est confronté depuis toujours à des adultes qui ne sont pas fiables, il n'a pas pu se construire ce narcissisme. Si les mauvaises expériences sont nombreuses, tout lui paraît alors infranchissable et il ne se sent pas suffisamment solide pour affronter sa scolarité, mieux vaut ne rien faire plutôt que prendre le risque de l'échec.

A., en trop grande fragilité, n'est pas en capacité de rester dans le cadre scolaire habituel. Certains professeurs disent qu'il est « dans une toute puissance ». En fait, A. est plutôt dans une impuissance, dans un désespoir où il pense qu'il ne vaut rien et que la vie ne vaut rien. La difficulté avec ce type de jeune qui ne veut pas entrer en relation, c'est qu'on lui propose une relation d'aide qu'il fuit. Pour en sortir, Michel BOTBOL, propose la médiation thérapeutique : la médiation vient masquer la relation sans la faire disparaître. Il s'agit de « muscler le narcissisme » par le plaisir éprouvé, apporter une réassurance intérieure, que le jeune se remplisse progressivement de quelque chose. Par l'accumulation d'expériences positives, l'ombre de l'autre va pouvoir prendre de l'importance. La question va être de créer un cadre où le jeune peut évoluer tout en disparaissant. En fait, on fait « mine de rien des choses, mais on ne fait pas semblant de le faire. » Le professionnel doit rester embusqué, ne pas dévoiler ses intentions de relation et surtout « ne pas la ramener ».

Sans sa famille, aucune intervention ne sera possible. Les différentes rencontres avec le père d'A. montrent que sa relation à l'école est compliquée. Il ne fait pas confiance aux

institutions. Attaché à son fils, il ne lui pose aucun cadre pour éviter le conflit. Il n'y a pas de communication même si on ressent des liens forts entre eux.

A. a besoin de fiabilité, de constance et de cohérence des adultes. Au lycée, il convient de construire un cadre suffisamment contenant pour qu'il puisse avancer dans un projet qui reste à construire.

2.3. *Dans la pratique, aller plus loin*

Avant la formation, j'aurais considéré que mon travail s'arrêterait là. A. était du registre « de la psy » et il sera pris en charge par des services compétents dans ce domaine.

Les échanges en atelier avec un médecin qui travaille en accueil d'urgence dans un service de psychiatrie et les apports théoriques de la formation ont changé ma façon de penser. Si lors des discussions, je m'offusquais que chaque institution se renvoie les jeunes pour s'en débarrasser, dans la réalité, j'avais fait un peu la même chose. Je me suis donc demandé ce qu'il serait possible de mettre en place au sein du lycée. A. est un jeune très isolé qui passe la majeure partie de son temps devant un écran d'ordinateur. Son père ne lui pose aucun cadre si ce n'est celui de ne pas être exclu de l'école. Il n'a plus de contact avec sa mère.

J'ai le sentiment qu'A. est « sur le fil » entre le « normal » et le « pathologique » : « *en fonction des adultes que les jeunes vont rencontrer, ils prendront tel ou tel chemin* » (P. JEAMMET). La réflexion menée en formation me permet d'être insistante au lycée sur notre responsabilité commune, à partir du moment où A. est reconnu apte par le pédopsychiatre, à donner à ce jeune un cadre adapté à sa situation, dans ce contexte particulier où il est très isolé. Une exclusion ne ferait que renforcer cet isolement.

De plus, les situations d'adolescents difficiles présentées par les professionnels de la Protection Judiciaire de la Jeunesse montrent combien il faut tout mettre en œuvre pour que les élèves restent, tant que c'est possible dans le système de l'Education Nationale, quitte à tenter d'adapter le cadre. C'est ce que je me suis efforcée de travailler avec A.

J'ai donc demandé au proviseur adjoint d'organiser rapidement une équipe éducative pour réfléchir à ce qu'on pouvait proposer à A. à son retour. Nous sollicitons le Centre Médico-Psychologique infantile pour qu'il participe à cette réunion de travail, c'est l'assistante sociale qui le représentera. Après écoute des divers professionnels, il est convenu de sortir A. de la

classe et de créer un cadre adapté à ce qu'il est en capacité de tenir : il bénéficiera de deux heures de soutien par jour pour travailler le français, les mathématiques et l'anglais avec un assistant pédagogique. Parallèlement, un travail se mettra en place avec la Conseillère d'Orientation Psychologue pour son orientation et avec le père d'A. pour la mise en place d'une aide éducative. Ce cadre se met en place pour 3 semaines, renouvelable, sous réserve que le suivi d'A. avec le pédopsychiatre se poursuive.

Une confiance relative s'installe peu à peu et Monsieur S. ainsi que A. adhèrent au projet d'une aide éducative pour travailler concrètement un projet d'orientation adapté, restaurer une communication au sein de la famille, soutenir et aider chacun à prendre sa place.

A. respecte le cadre particulier défini au lycée. Il vient régulièrement en cours et tente de se mettre au travail, mais il a surtout besoin de parler, de tester les adultes qui s'occupent de lui. Il commence à être moins triste. Le contrat se renouvelle.

Puis A. ne se rend plus au Centre Médico-Psychologique et démissionne du lycée. P. JEAMMET : *« on ne choisit pas d'aller mal, ceux qui ont le plus besoin de recevoir, c'est ceux qui ont le plus peur de recevoir parce que ce besoin est capital pour eux ».*

Une aide éducative se met en place et je rencontre Monsieur S, A. et l'éducatrice pour le passage de relais.

2.4. Le travail partenarial

Je pense aujourd'hui, avec un peu de recul, qu'adapter ce cadre était intéressant. Cependant, il n'y a pas eu de réel échange ou débat sur le contenu à mettre en place, ce qui nécessitait la présence du pédopsychiatre. Un consensus mou s'est dégagé, nous sommes restés à la surface. Le travail avec le Centre Médico-Psychologique est resté superficiel, se limitant à l'information : le jeune est venu en consultation ou n'est pas venu. Dans cette situation, il aurait fallu « tricoter ensemble » et déterminer le porteur du projet : le Centre Médico-Psychologique infantile, compte tenu de la problématique de l'adolescent. Au sein du lycée, A. s'est fait un peu oublier et peu à peu le cadre est devenu vide de sens. Il aurait fallu que quelqu'un ne lâche pas. J'ai tenté de suivre A. mais j'ai été dépassée par sa situation de mal-être et je suis passée à côté de ce travail de relation « embusquée ».

Dorénavant, je serai plus insistante pour mettre par écrit très explicitement, l'engagement de chacun dans le « plan d'action » construit pour l'élève. Travailler ce type de protocole avec les partenaires concernés, en dehors des crises est une piste de travail à engager. Cela assurera une coopération plus efficiente pour d'autres situations.

3. L'importance de l'école

Je partage l'idée de M. BOTBOL : « *ce que veulent les jeunes, c'est l'école, même s'ils ne le disent pas* ». Je rapporte ici l'anecdote d'un élève qui doit entrer au lycée à la rentrée prochaine et qui devait venir s'inscrire début juillet. A deux reprises, il vient en dehors des heures d'inscription. La deuxième fois, il escalade la grille pour voir s'il peut rencontrer quelqu'un. La conseillère principale d'éducation lui donne le dossier d'inscription. Il se présente de nouveau tard un soir, la personne de la loge le surprend à lancer son dossier par-dessus la grille. Bien évidemment, il est repéré mais on peut dire qu'il tient à venir au lycée et que l'on pourra repartir de cela avec lui.

Au lycée, les élèves que je rencontre (20% de l'effectif total) ne travaillent pas après les cours et ceci depuis de nombreuses années. En découle une orientation subie, une démotivation voire de l'absentéisme. Les parents sont démunis, voudraient que leur enfant réussisse, ait un diplôme mais sont en difficulté pour poser un cadre de travail à la maison. Les adolescents, même les plus difficiles sont réellement dans une attente des adultes. J'ai eu à plusieurs reprises des remarques d'élèves qui regrettaient que les assistantes sociales qu'ils avaient rencontrés (eux et leurs parents) se laissent « endormir » par les discours de leurs parents, qui promettaient des changements, ou des prises en charge santé, sans jamais rien faire. Après leur passage, ils disaient qu'ils s'étaient sentis encore plus seuls.

L'école est le lieu de repérage possible de toute situation difficile d'un élève. Celui-ci met en scène ce qu'il ne peut dire pour ne pas trahir ses parents. C'est en équipe qu'il est possible d'évaluer ce qui pourra être mis en place pour l'aider ou aider sa famille.

III. De l'école, accompagner les parents d'adolescents difficiles

1. Un contexte général peu porteur pour éduquer

Nous ne pouvons aborder les interactions parents-école sans regarder le contexte général concernant l'éducation. Pour P. MEIRIEU, « *deux phénomènes en particulier ont modifié en profondeur les conditions de l'éducation (...), la disparition des grands systèmes religieux et politiques qui encadraient nos existences et le contrôle des naissances.* ». Les parents n'ayant plus aujourd'hui de repères clairs sur ce qu'il est important de transmettre, chaque famille doit construire, à partir de ses propres modèles, son cadre d'éducation.

Beaucoup d'adultes ne se sentent plus légitimes pour imposer les valeurs et pensent trouver des réponses dans le laisser-faire. Pour MARCELLI, « *l'évitement des conflits est un changement incontestable : peu sûrs de leur position parentale et mal à l'aise avec le maniement de l'autorité, les parents semblent prêts à toutes les concessions (...). Si cet évitement permet à la conflictualité d'être moins frontale, en revanche l'adolescent rencontre plus difficilement la limite et risque de s'entraîner lui-même dans une escalade.* » P. MEIRIEU résume ce contexte : « *une " société adolescente " qui se désinstitutionnalise face à des adolescents qui tentent de se construire* ».

De plus, les enfants sont désormais des enfants désirés qui scellent l'union des parents. Ceux-ci « (...) *placent l'enfant dans une position où, par ses comportements et ses performances, c'est lui qui décide de leur satisfaction, de leur bonheur et, finalement, de la réussite de leur vie* ». Les enjeux de réussite sont donc importants et très liés entre tous.

Parallèlement, l'enfant est au cœur d'une société qui fonctionne à la pulsion, dans le « tout, tout de suite » et, proie facile, il est la cible des publicitaires. Les parents les plus en difficulté ont peu de recul sur cette société qu'on leur propose et pensent qu'il faut répondre aux désirs des enfants pour qu'ils puissent s'intégrer au mieux dans la société. Les relations avec l'école qui ouvre d'autres perspectives par les apprentissages, par la culture, sont alors d'emblée empreintes d'incompréhension ; les parents vont prendre conscience qu'ils n'ont pas les mêmes codes.

2. Construire un véritable partenariat éducatif école-famille autour de l'adolescent

2.1. *Que les adultes soient adultes*

Tout d'abord, penser comme le dit P. JEAMMET que « *la psychopathologie est le miroir grossissant de ce qui se passe dans la société* », dédramatise, met l'adolescent au cœur de la société et nomme déjà ses capacités de déstabiliser, de bousculer pour obliger les adultes à se repositionner. C'est déjà reconnaître quelque chose de dynamique dans la relation, ce qui est plus constructif que la peur que l'adolescent difficile peut déclencher. Les jeunes ont besoin d'avoir des adultes qui tiennent face à eux, pas seulement dans ce qu'ils disent mais surtout dans ce qu'ils font. Benjamin MOIGNARD insiste sur cet aspect : « *l'adolescent se méfie des mots, il a l'habitude de décoder les intentions des adultes par leurs actes. Pour ceux-ci, il s'agira donc moins d'établir les moyens de la contrainte que de travailler à faire converger les intentions éducatives des membres de l'équipe* ».

Pour les adolescents, les adultes ont beaucoup d'importance. C'est important de se le redire et d'avoir conscience que la qualité de l'éducation est la meilleure prévention pour la vie. Il s'agit donc avant tout d'un état d'esprit, d'une affaire d'ambiance générale qui vise la rigueur et l'exigence.

2.2. *Exigence et confiance*

Etre exigeant avec quelqu'un suppose d'avoir confiance en ses capacités de réussite. Les adolescents sont très sensibles à cela. P. MEIRIEU⁸ distingue deux exigences dans l'éducation : celle de créer des conditions d'éducation (nourrissage intellectuel, culturel, capacité à poser des limites) et celle de créer des conditions de développement (créer des situations où il existera un vide, qui permet à la liberté de l'enfant de créer quelque chose de nouveau, pour qu'il se « mette en jeu puis en je »).

Il donne les visées de ces exigences :

- Prendre le temps de **différer**. Penser pour créer ce vide où le sujet pourra s'immiscer et ce faisant, se saisir des données, les digérer et en créer autre chose.
- **Symboliser** : cela rend apprivoisable ce que l'on a en soi et ce qui permet d'accéder aux formes de la culture.

⁸ MEIRIEU.P, 2009, *Lettre aux grandes personnes sur les enfants d'aujourd'hui*, Paris, Rue du Monde

- **Construire du collectif** : chacun doit avoir une place. Dans le collectif, on apprend à se décentrer, on peut explorer d'autres types de tâches.

Pour construire ensemble, il faut déjà en avoir envie et cela suppose d'une part, un esprit d'ouverture et de connaissance des uns et des autres et d'autre part, de la « *confiance qui se crée en marchant* ».

2.3. *Réfléchir à la sanction éducative participe à la mise en place d'un cadre cohérent*

Pourquoi parler ici de sanction éducative ? Dans un établissement scolaire, la question se pose tous les jours pour les professionnels (proviseur adjoint, professeurs, conseillers principaux d'éducation...) et suscite souvent débat, frustrations, colère parfois, notamment avec des adolescents qui multiplient les transgressions.

Pour qu'il y ait consensus autour de la sanction, il faut qu'il y ait eu réflexion autour des visées de la sanction, ce qui renvoie au cadre général posé, à la relation éducative proposée et aux perspectives de relation avec les autres.

Erick PRAIRAT, professeur à l'université de Nancy définit les 3 visées de la sanction :

- Une visée politique : « *la sanction ne prend sens et efficience que comme élément d'un dispositif plus global où se nouent paroles, lois et responsabilités* ». La sanction renvoie au cadre plus général, elle rappelle la loi pour préserver l'identité et la cohésion du groupe. Cela suppose que la cohérence du cadre soit travaillée collectivement en amont.
- Une visée éthique : l'adolescent bouscule les règles pour se construire, il teste le cadre qui le contient. Sanctionner, c'est le reconnaître responsable de ses actes et cela permet de faire advenir en lui un sujet responsable. Il est important de réagir à toute transgression caractérisée de la loi. « *La sanction est un moyen de promouvoir un sujet responsable en lui imputant les conséquences de ses actes* ».
- Une visée sociale : dire « non » à un adolescent est un coup d'arrêt dans une trajectoire déviante. La sanction « *tend à réinscrire le coupable dans le jeu social de la réciprocité* ».

L'action éducative résiderait dans la conciliation toujours incertaine de ces 3 visées : « *souci d'une transcendance (...), souci d'un sujet en devenir et souci d'un lien social immédiat et toujours fragile* ».

2.4. Construire avec la famille

Ces dernières années, la place des parents à l'école a évolué. C'est surtout au collège que l'on a pu observer un changement radical. Territoire interdit aux familles pour marquer clairement la séparation des logiques d'enseignement dans l'élémentaire et le secondaire, le collège, notamment dans les quartiers difficiles s'est mobilisé pour « faire venir les parents, « *ces parents qu'il fallait auparavant mettre à distance sont devenus d'un seul coup non pas les bienvenus, mais "requis", essentiels, indispensables* »⁹ (Laurent OTT). Il faut expliquer l'école, ses codes, mais derrière ces bonnes intentions, l'enseignant est dans une position valorisante pour lui, celui qui sait face au parent ignorant, dévalorisé. Si, après plusieurs explications, il n'y a pas d'évolution, on parlera alors de parents « démissionnaires » qui pourront être sanctionnés et signalés au maire de la commune par exemple pour d'éventuels « contrats de responsabilité parentale » (loi Sarkozy 2006).

Laurent OTT propose de sortir des représentations figées : entre le soupçon, la mise en accusation et la volonté de soutenir ou d'assister les parents, il y a peut-être quelque chose à inventer en réinterrogeant le conflit depuis l'école. « *Aujourd'hui, la violence des institutions éducatives à l'encontre des parents est totale ; non seulement l'école, comme les autres institutions éducatives ne répond toujours pas au besoin d'aide directe (et non pas de conseil ou d'orientation) de certaines familles, isolées et fragilisées, mais encore un système se met en place pour les contraindre davantage à se mettre elles-mêmes à la disposition de l'école* ».

Pierre FRACKOWIAK, Inspecteur de l'Education nationale préconise des changements en profondeur : « *il faut redéfinir la place de l'école dans la cité (...) un lieu de partage des savoirs où le parent ne vient pas en tant que "parentdélève" mais en tant que citoyen porteur de savoirs lui-même, prêt à en parler pour qu'ils soient mis en relation avec les savoirs scolaires.* »¹⁰. Cela suppose tout simplement le respect, « *respect des enseignants dont la tâche est difficile (...) respect des parents qui sont ce qu'ils sont avec leurs problèmes (...)*

⁹ OTT.L Article : *famille-institution : une collaboration obligée ?* Cahiers pédagogiques « Ecole et famille » n°465, septembre 2008.

¹⁰ FRACKOWIAK.P. Article : *Le « parentdélève » au cœur des malentendus.* ? Cahiers pédagogiques « Ecole et famille » n°465, septembre 2008.

respect pour l'école qui mérite autre chose que des bricolages et des incantations, un grand projet ambitieux fondé sur la démocratie et sur l'avenir ».

2.5. Particularité avec les familles les plus éloignées des institutions

Daniel VERBA¹¹ a effectué une enquête sur les parents d'enfants en difficulté identifiés par des assistantes sociales sur 6 collèges de zones à difficultés sociales. Suite aux différentes rencontres, 4 typologies de familles visant à qualifier le rapport qu'elles entretiennent avec l'institution scolaire se distinguent : les parents « éloignés », parmi eux les « fuyants » et les « désabusés », et les parents « impliqués », parmi eux les « coopérants » et les « critiques ». Je retiendrai ici le premier groupe de parents.

Les parents « fuyants » ont un niveau scolaire fin de troisième. Le contact avec l'école est souvent un contact téléphonique qui « *maintient une distance et favorise l'anonymat* ». Ces parents, encombrés par bon nombre de préoccupations (inactivité, faibles revenus...), vivent souvent « *un profond malaise lié à un complexe d'infériorité culturel et éducatif initié ou renforcé par l'institution* ». Ces parents fuient l'école et couvrent souvent l'absentéisme de leurs enfants. Un sentiment de honte accompagne un certain fatalisme.

L'autre groupe de parents correspond à ce qu'il appelle les « désabusés ». Au départ, ces parents ont beaucoup attendu de l'école mais celle-ci au fur et à mesure des difficultés ou des échecs de leurs enfants a perdu toute crédibilité. Pour eux, le collège n'est pas la seule voie de réussite. Ces parents séparent très clairement ce qui relève des missions confiées aux familles (éducation et socialisation) des fonctions que doit assumer le collège (l'apprentissage des savoirs) mais cette frontière « *est perméable si la démarche de l'institution scolaire se montre respectueuse des différences et si les éventuelles défaillances parentales ne sont pas systématiquement observées avec un regard culpabilisant, voire méprisant. En définitive, la séparation des pouvoirs est une mesure de protection et de repli qui est une forme de réponse à la violence institutionnelle que les parents ressentent* ».

¹¹ VERBA.D, 2006, *Echec scolaire : travailler avec les familles*, Paris, Dunod.

IV. Co-éducation école-famille pour prévenir l'absentéisme, le décrochage scolaire et la violence : un projet sur le quartier du Val Fourré à Mantes-la-Jolie

1. Un contexte favorable

Cette année, le service social en faveur des élèves a engagé une démarche de réflexion sur son positionnement au regard des 15 priorités définies dans la circulaire de rentrée par le Ministre de l'Education. La mise en place de cette démarche participative sur l'ensemble du département formalise un nouveau projet de service qui fédère l'ensemble des assistants sociaux autour d'objectifs communs et renforce l'identité du service social en faveur des élèves. Le décrochage scolaire et l'accompagnement des parents les plus en difficulté font partie des préoccupations du service.

Tout au long de l'année, s'est tissée avec ma responsable de service, Chantal PITTION-ROSSILLON, conseillère technique départementale une réflexion autour de la perspective d'accompagnement de parents pour des élèves décrocheurs et/ou absentéistes dès le primaire, réelles préoccupations de Monsieur l'Inspecteur d'Académie. De plus, les échanges réguliers avec des collègues assistantes sociales sur le bassin de Mantes confortent l'idée d'une volonté de travailler davantage en réseau pour repérer le plus tôt possible et prévenir le décrochage en regardant la famille dans sa globalité : croiser les regards des différents établissements où sont scolarisés les enfants d'une même fratrie et recevoir la famille ensemble pour mutualiser les approches.

Depuis 15 ans sur le mantois, j'ai pu m'inscrire sur ce territoire (personnellement et professionnellement) et développer, d'abord au Conseil Général puis à l'Education Nationale, un réseau pluri-institutionnel en direction des populations les plus fragilisées, terreau indispensable pour la mise en place d'un projet.

2. Postulats de départ

Le repérage précoce des situations à risque est essentiel pour prévenir l'absentéisme, l'échec scolaire voire la violence à l'école. Il est important d'intervenir rapidement et si besoin de faire appel aux services compétents. Accompagner les parents les plus en difficulté dès le

primaire est pertinent, sans toutefois se substituer aux services compétents, notamment le Conseil Général.

Comme on l'a vu plus haut, la position de l'assistante sociale est stratégique pour rencontrer les parents les plus éloignés de l'école, encore faut-il avoir une conception du travail social de l'ordre du développement social et éducatif. Le concept de développement s'applique à des pratiques d'interventions sociales qui s'appuient sur un postulat de départ : la conviction que ce sont les personnes concernées qui peuvent agir sur leurs problèmes, ces problèmes étant généralement du sous-développement économique, culturel et/ou de reconnaissance. Développer c'est donc créer de la richesse sociale, faire sortir les initiatives. Dans le développement, le social « répare du manque » ; il fait valoir des droits, fait entrer dans des dispositifs, mais s'appuie aussi sur le potentiel de l'habitant. Celui-ci est l'acteur de son changement et il est force de proposition. Dans le concept d'éducation, il ne s'agit pas seulement de transmission de savoirs mais de compréhension des processus qui permettent d'appartenir à la société, de vivre ensemble c'est-à-dire de socialiser. Ce type d'approche suppose un travail individuel avec les familles mais aussi des interventions sur l'ensemble d'une population, l'ensemble des parents d'une école par exemple. Le travail de l'assistante sociale se complète dans l'individuel et le collectif, l'un ne va pas sans l'autre.

Quand une relation de confiance commence à s'établir avec une famille, le passage de relais à une autre institution suscite souvent une cassure préjudiciable à la mise en place d'un accompagnement pourtant indispensable à la socialisation de l'enfant.

Daniel VERBA, dans son étude, pose l'hypothèse que la qualité des rapports entre la famille et l'école peut contribuer à la réussite scolaire des enfants. Il préconise notamment la nécessité d'améliorer l'accueil, d'écouter sans préjugés, de réaffirmer la fonction parentale de manière non coercitive, d'encourager la présence des parents au sein des établissements.

Hugues LAFARGUE, sociologue, a présenté lors d'une conférence les résultats d'une étude réalisée entre 2003 et 2006 sur plusieurs sites, notamment le Val-de-Seine qui inclut Mantes-la-Jolie. Il s'agit d'une enquête auprès des adolescents de 16 ans, qui observe deux mesures de socialisation : la réussite ou l'échec scolaire (à partir des épreuves nationales d'entrée en 6^{ème} et le brevet des collèges) et les conduites pénalement sanctionnées.

Pour lui, l'absence totale de mixité sociale dans ces quartiers est un facteur qui contribue à l'échec scolaire et à la délinquance des jeunes. Le problème de la socialisation est important et il pose la question de la mixité sociale comme question centrale. Les personnes originaires de ce quartier le quittent dès qu'elles trouvent du travail et vont s'installer ailleurs. La voie médiane (personne ne veut habiter ces quartiers) est que la famille proche s'installe sur les communes avoisinantes, ce qui assure le maintien des liens et le mécanisme de modèles identificatoires. Il propose les pistes d'action suivantes :

- Préscolarisation : elle atteint déjà 95% à 3 ans, mais elle n'est que de 50% à deux ans.
- Améliorer les effets de la scolarisation en maternelle des enfants des grandes familles (excès de vitalité des garçons, organisation des emplois du temps, développer les jeux en famille).
- Développer et mieux cibler l'accompagnement à la scolarité en primaire.

Coordonner plus étroitement accompagnement et action des RASED.

Ces différents éléments confortent l'intérêt d'un travail dès le primaire. Cependant, pour pouvoir affiner la problématique de départ, il convient de rencontrer les différents acteurs de terrain pour repérer leurs besoins. La participation à ce diplôme universitaire m'a donné l'opportunité d'en rencontrer certains.

3. Rencontre des acteurs de terrain

3.1. Les Inspecteurs de l'Education Nationale Mantes 1 et Mantes 2

A Mantes 1 (Mantes-la-Jolie en presque totalité), Mme MEYER n'observe pas d'augmentation d'absentéisme dans le primaire si ce n'est que des enfants rentrent à la mi-septembre et terminent l'école à la mi-juin. Elle a rencontré quelques situations d'enfants « ingérables » dont une en petite section maternelle, enfants qui étaient en décalage complet entre leur comportement et les règles de vie à l'école. Sa collègue Inspectrice, Mme JANSEN a monté une structure intermédiaire « Second Souffle Apprentissage », dispositif qui intègre complètement les parents. Il existe également deux classes passerelles dans deux écoles primaires et trois classes d'adaptation vont s'ouvrir à la rentrée. La question qui se pose : comment travailler les passerelles pour que les enfants réintègrent l'école le plus rapidement possible ?

Mme MEYER a mis en place un groupe de travail avec le réseau d'aide pour réfléchir à la relation école-famille. Une enquête a été réalisée auprès des directeurs d'école pour observer ce qui était mis en place et à quelles occasions les familles venaient à l'école. Cette enquête a débouché sur différentes propositions d'actions.

Elle observe que, sur le Mantois, existe une multitude d'interventions auprès des enfants en difficulté, de nombreux dispositifs sans réelle lisibilité entre le profil de l'enfant et la mise en place de telle ou telle action pour lui et/ou sa famille.

Le besoin repéré est de sortir des dispositifs « en millefeuilles », superposés les uns aux autres sans évaluation. Il s'agirait donc de travailler la lisibilité des différents dispositifs pour davantage de lien et de cohérence. Elle reste à disposition pour participer à un groupe de travail sur cette réflexion.

A Mantes 2, (Mantes-la-Jolie centre ville + petites communes) Mme TISSIER observe une augmentation de l'absentéisme en primaire. Les enseignants en font état, notamment lors des commissions de liaisons CM2-6^{ème}. Il y aurait peut-être quelque chose à travailler en interne pour qu'ils mesurent davantage que l'absentéisme, même s'il est justifié par les parents, peut engendrer du décrochage scolaire. Le signalement mis en place cette année par l'Inspection Académique est une avancée mais essentiellement pour des situations extrêmes.

Un travail serait à mener également avec les enfants du voyage en lien avec le Centre Académique pour la Scolarisation des élèves Nouvellement Arrivés et des enfants du Voyage (CASNAV).

Mme TISSIER évoque également la difficulté pour les enseignants de gérer des classes hétérogènes et notamment quand des élèves ont des troubles du comportement ou un handicap particulier. Elle parle également de l'isolement d'enseignants de toutes petites écoles (une classe, 3 niveaux) où la frontière « élèves » et « enfants du village » est difficile à poser. Les directeurs ont besoin d'échanger sur les situations préoccupantes qu'ils rencontrent.

3.2. La réussite éducative

La participation à une équipe de réussite éducative m'a permis d'observer ce travail de qualité mis en place entre différents partenaires institutionnels (Education Nationale, Conseil Général, associations) autour de situations d'élèves pour « tricoter » ensemble des

perspectives d'évolution du jeune. La famille est associée à ce travail d'élaboration. Toutefois, je me suis demandé quel accompagnement lui était proposé pour avancer en même temps que son enfant. Exemple : on propose un atelier linguistique pour un élève qui ne parle pas bien le français. Comment retravailler avec la famille la nécessité de parler le français pour qu'elle puisse s'intégrer et comprendre les codes ?

Lors de cette réunion, le positionnement des assistantes sociales de secteur m'a un peu questionnée. Si l'une, très investie, connaissait les familles, proposait des pistes de travail, l'autre très en retrait disait qu'elle ne connaissait pas la famille et que son travail s'arrêtait là. Pourtant, les éléments évoqués étaient des éléments préoccupants pour l'enfant. Il me semble que dans ce cas, un relais, partant de l'Education Nationale et fait par une assistante sociale qui connaît précisément les missions du Conseil Général, doit s'établir pour assurer un accompagnement le plus précoce possible.

Lors de cette réunion, j'ai eu l'occasion de rencontrer une des directrices d'école du quartier du Val fourré. En poste depuis une vingtaine d'années, elle connaît les familles. Les grands frères et sœurs viennent encore la voir, parfois pour lui parler des dysfonctionnements du collège (nombre conséquent de conseil de disciplines notamment) Une mère d'élève du quartier lui a dit récemment « on laisse nos enfants dans votre école, parce qu'on sait que vous avez de l'ambition pour eux ».

Elle reste à disposition pour participer à une réflexion sur l'accompagnement des parents.

3.3. Médecin scolaire

La rencontre de Michel MORAEL, médecin scolaire, m'a donné des clefs de compréhension sur la relation avec les familles les plus éloignées des institutions. Président de l'association Cap et vie implantée sur le Mantois depuis de nombreuses années, il a une connaissance particulière des familles du territoire du Val Fourré et il a pris conscience au fil des années, que pour accéder à certaines d'entre elle, il était indispensable de passer par son groupe communautaire ; encore faut-il être reconnu par celui-ci.

Il a réfléchi à la mise en place d'un projet expérimental d'accès à l'entreprise pour les élèves en difficulté du Val Fourré à Mantes-la-Jolie. Il souhaite repérer les élèves en risque de sortie du système scolaire, mettre en place une procédure de suivi dans une perspective d'orientation impliquant positivement les parents (dans une démarche individuelle et collective) et mettre

en relation un double réseau : les acteurs éducatifs institutionnels et les réseaux de parents. Tout cela pour mettre en place une alliance « parents-école » dans une perspective de soutien aux élèves en difficulté.

Par ailleurs, en tant qu'administrateur de l'Union Départementale des Associations Familiales, il souhaite mobiliser ces parents pour qu'ils puissent prendre leur place dans des instances où ils pourront exprimer en direct leurs besoins. Il m'a proposé de rencontrer la commission éducative qui travaille sur ce sujet.

3.4. L'association Information Prévention Toxicomanie

L'association Information Prévention Toxicomanie (IPT) est présente sur le Mantois depuis de nombreuses années. Elle est un partenaire reconnu par l'Education Nationale. Elle est présente notamment dans de nombreux Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté et participe à différentes actions de prévention sur ce territoire.

Créer du lien entre l'école et la famille fait partie de ses objectifs. Elle a élaboré un outil pour faciliter les échanges avec les parents et entre les parents. Il s'agit d'un jeu de cartes qui reprend des questions que se posent les parents.

La participation d'une des psychologues de l'association à un travail de réflexion serait tout à fait envisageable.

3.5. Le REAPPY

Des Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents ont été créés en 1999. Ils permettent la mise en réseau d'actions visant à conforter, à travers le dialogue et l'échange, les compétences des parents et la mise en valeur de leurs capacités dans le respect et le soutien. Ils sont, par ailleurs, un cadre de partenariat entre les différentes institutions et associations intervenant dans le champ de la parentalité essentiel pour le développement des synergies et la mutualisation des pratiques, ainsi que des connaissances.

Ce réseau est mis en place sur le Mantois. Il rassemble des acteurs institutionnels (Education Nationale, Conseil Général, mairie, centres sociaux) et associatifs (IPT, association socio-culturelle et une association de parents d'élèves).

Intégrer ce réseau cette année m'a permis de rencontrer des professionnels prêts à s'engager dans un travail partenarial autour des parents. Après la présentation des missions de chaque

institution, le projet est d'établir désormais un outil de communication en direction des partenaires puis du public « parent » pour qu'ils puissent visualiser et solliciter les membres du réseau.

Ces différentes rencontres témoignent d'un réel potentiel partenarial autour d'un projet d'accompagnement des parents sur le quartier du Val Fourré à Mantes-la-Jolie.

Il reste cependant à établir un diagnostic précis des besoins, en premier lieu, au sein de l'Education Nationale, diagnostic qu'il conviendra ensuite de partager avec les différents acteurs concernés pour déterminer les actions à mettre en place et les modalités d'évaluation.

4. Elaborer un diagnostic

4.1. Au sein de l'Education Nationale

Il serait intéressant de repérer les données des différents services qui sont intervenus dans le primaire concernant l'absentéisme, le décrochage scolaire et la violence à l'école :

- Service social en faveur des élèves,
- Division des élèves,
- Centre d'aide et d'accompagnement aux établissements et aux élèves.

De plus, sur le territoire, il conviendrait d'aller regarder de plus près, les différentes initiatives mises en place pour favoriser le lien école famille (réflexion en cours avec des personnes du RASED, classe « coup de pouce », classe d'adaptation, classe passerelle) et repérer quelle est la place des parents dans ces dispositifs.

4.2. Avec le Conseil Général

Le Conseil Général a la responsabilité de la protection de l'enfance sur le département. La question du passage de relais pour des situations repérées précocement par l'Education Nationale reste à travailler pour assurer la continuité de l'accompagnement d'un enfant en difficulté et de sa famille.

Ce type de travail nécessite des temps de supervision.

Conclusion

La participation à cette formation aura été pour moi l'occasion d'un ressourcement qui suscite l'envie de travailler autrement. En effet, la richesse des expériences partagées lors des conférences et tables rondes, l'investissement et l'enthousiasme des professionnels qui placent le jeune au cœur des préoccupations sont des repères pour faire évoluer ma pratique professionnelle, dans un dynamisme renouvelé.

Ma place est clairement repositionnée dans une exigence et une rigueur professionnelle pour toujours construire ensemble du nouveau, là où les adolescents difficiles nous emmènent. Ceux-ci, qui se « construisent en miroir », restent très en demande d'adultes responsables.

Après ces différentes rencontres dans cette formation, je repars avec une grande humilité et une certaine sérénité. J'ai pris conscience de mes propres incohérences et j'ai pu avancer dans la compréhension de ce qui se jouait aussi avec mes propres émotions, dans toute relation. J'ai regardé autrement les professionnels qui m'entourent et je me suis rendue compte qu'avancer dans le non-jugement et la confiance permettait à chacun de donner le meilleur de lui-même.

Ce travail m'a permis de renforcer ma légitimité professionnelle, de comprendre le fonctionnement des adolescents difficiles et les freins à la relation école-famille. Les différentes rencontres de professionnels et partenaires ont été riches et laissent présumer un réel potentiel pour travailler autour de l'accompagnement des parents à l'école.

Cependant, tout est à construire et de nombreuses questions devront trouver leur réponse en équipe pluri-institutionnelle :

- Comment accompagner les parents, que peuvent-ils entendre, certains étant encore eux-mêmes adolescents et vivant toute intervention comme une menace pour eux-mêmes ?
- Comment aider les enseignants à adapter aussi leur discours et sortir de la position de conseil, position de « *face à face qui enferme l'un dans un savoir et l'autre, souvent fragilisé par ailleurs, dans l'assisté* » ?
- « *Comment construire à l'école du "faire ensemble" pour se connaître, se faire confiance et accompagner l'enfant ensemble en toute sérénité* » ?

En résumé, pour le formuler comme P. JEAMMET, comment « *créer des intérêts communs sans relation de pouvoir* » ?

Ce mémoire qui clôture la formation est un point de départ pour construire un projet pluri-institutionnel pour accompagner les parents d'enfant en difficultés sur Mantes-la-Jolie.

Bibliographie

JEAMMET. P, 2008, *Pour nos enfants, soyons adultes*, Paris, Odile Jacob.

MEIRIEU. P, 2009, *Lettre aux grandes personnes sur les enfants d'aujourd'hui*, Paris, Rue du Monde.

VERBA. D, 2006, *Echec scolaire : travailler avec les familles*, Paris, Dunod.

Cahiers pédagogiques « Ecole et famille » n°465, septembre 2008.

PETALES Parents d'Enfants présentant des Troubles de l'Attachement : Ligue d'Entraide et de Soutien. Association belge, dossier documentaire

Remerciements

Merci à M. JEAMMET et à toute l'équipe investie dans ce DU pour la qualité de cette formation pluri-institutionnelle qui ressource et dynamise.

Merci à toutes les personnes de l'atelier 1 et à ses animatrices, Mmes COURAUD et LAMBERT pour le climat de confiance et de respect instauré et pour la richesse des échanges.

Merci à Mme FALAVIGNA pour les pistes de réflexion suggérées qui m'ont donné un nouvel élan lorsque je stagnais pour la réalisation de cet écrit.

Merci à Mme PITTION-ROSSILLON, ma responsable de service, pour nos échanges réguliers et sa confiance.

Une pensée admirative pour mes collègues de travail qui consciencieusement essaient, jour après jour, de remplir au mieux la difficile mission de service public et un remerciement sincère à tous ceux qui, lors de nombreux échanges m'ont aidée à évoluer dans ma pratique.

Une pensée particulière à tous ces adolescents que je rencontre tous les jours, qui nous obligent à être vrais, et sans qui cet écrit n'aurait pas lieu d'être.

Je terminerai par un remerciement à Thierry pour la rigoureuse et nécessaire relecture de ce travail.

L'assistante sociale dans un établissement scolaire, de par les missions et la place d'interface qu'elle occupe, axe prioritairement son travail autour de l'accompagnement des « adolescents difficiles » et de leurs parents. Toutefois, la relation école-famille est parfois compliquée. D'une part, l'institution elle-même peut susciter des tensions et d'autre part, certains parents fuient l'école. Tenter d'approcher une meilleure compréhension de ces phénomènes permet de construire déjà une co-éducation école-famille autour des élèves. Ce travail, alimenté par les différents apports de la formation servira de base pour construire, en 2011, un projet pluri-institutionnel pour prévenir l'absentéisme, le décrochage scolaire et la violence en école primaire sur le quartier du Val fourré à Mantes-la-Jolie.